

5^{ème} vague de la crise Covid : on prend les mêmes et on recommence !

Le MAA met l'accent sur l'importance des gestes barrière, nous verrons en janvier si la confiance de la DGER se ressent aussi positivement dans nos établissements...

Dans le contexte compliqué de reprise épidémique, les services du Ministère ont organisé la tenue d'une réunion du CHSCT M afin de faire un point de la situation en matière de prévention. La note de service parue le 2 décembre donne une orientation générale que les services de ressources humaines locaux ne doivent pas pour autant prendre pour argent comptant. Le service des ressources humaines signale en effet que les cadres doivent savoir s'adapter aux contextes locaux et aux spécificités qu'ils peuvent être amenés à devoir traiter en lien avec la gestion compliquée de cette crise sanitaire.

Un focus particulier est bien fait sur la nécessité de continuer à appliquer et faire appliquer les gestes barrière, mais aussi à revenir aux modes de réunions à distance et à favoriser le télétravail. Tous les modes de réunion qui impliqueraient des regroupements sont donc à éviter scrupuleusement, même si la période des journées portes ouvertes ou rencontres parents-professeurs approche ou est en cours.

La DGER a noté une recrudescence de l'utilisation des autotests qui devraient donc être à nouveau mis à disposition ainsi que des masques.

Une mise à jour de la FAQ du Ministère devrait arriver d'ici la fin de semaine pour permettre de réagir dès la rentrée de janvier face aux situations qui pourraient se dégrader.

Sur la demande largement partagée de la nécessité d'équiper les établissements en capteurs de Co2 et de purificateurs d'air, la DGER reste évasive quant à la pertinence et s'en remet aux collectivités territoriales de rattachement.

Sur la question de l'éventualité d'un passage au niveau 3 du protocole sanitaire, la DGER avance que les établissements seront prêts dans la mesure où les PCA doivent être à jour et connus des personnels, et où le MAA mettrait à disposition les matériels portables (ordinateurs et téléphones) à disposition des agents ! Nous vous invitons donc d'ores et déjà à vérifier cela dans vos EPL, et nous faire remonter toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer si nous devons passer sur un mode distanciel plus strict. Il nous sera ainsi plus aisé de faire remonter les réalités de terrain qui ne semblent pas toutes arriver jusqu'à Paris...

Dans l'enseignement supérieur il est aussi noté une recrudescence des nouveaux cas ou cas contact par rapport aux périodes précédentes. Comme pour tous, il s'agit de ne pas organiser de moments festifs ou de convivialité.

Pour tous les agents, les facilités pour aller se faire vacciner ou accompagner un enfant sont de mise. Si des symptômes suite à vaccination apparaissent, il y a en outre possibilité d'être placé en autorisation spéciale d'absence ; c'est sur ce point notamment que le SRH a émis un vœu d'appréciation souple et adaptée de la part des gestionnaires locaux afin qu'ils apprécient les situations individuelles sans rester obtus quant aux orientations édictées dans la note de service du 2 décembre.

Enfin Mme Bénoliel, médecin référente donne des indications assez optimistes sur le sujet de la persistance du virus sur les surfaces inertes. Les collègues inquiets des transferts de papiers entre élèves et enseignants ou secrétariats par exemple peuvent observer strictement les règles de lavage des mains lors d'un potentiel contact avec le virus, et seront protégés par ce geste barrière.

Nous soulignons donc l'importance des accès aux lavabos et savon et gels hydroalcooliques que les EPL doivent bien continuer à fournir.